

**Les 2 estuaires**  
**Dimanche 13 août 2023**  
**Plage de Langoz**  
**Cercle Nautique de Loctudy**  
**Grade : 5C**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe *PRESCRIPTIONS FEDERALES (supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus)*
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe intersérie Dériveur, intersérie catamaran
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au samedi 12 août avant 17h00 : [www.cnloctudy.com](http://www.cnloctudy.com).
- 3.3 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"  
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
  - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
  - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant Régate
Toutes	12 € par équipier

**5. PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Dimanche 13 août 2023 de 9h30 à 11h au Cercle Nautique de Loctudy (si vous avez fait l'inscription en ligne avant le samedi 12 août 17h vous n'aurez plus qu'à émarger le dimanche).

- 5.2 Jours de course

Date	Briefing + émargement	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
13/08	11h	13h	Toutes

- 5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type parcours construit (voir annexe)

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

**8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**9. CLASSEMENT**

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Quand 3 ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués à l'ensemble des participants

**12. ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

**14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

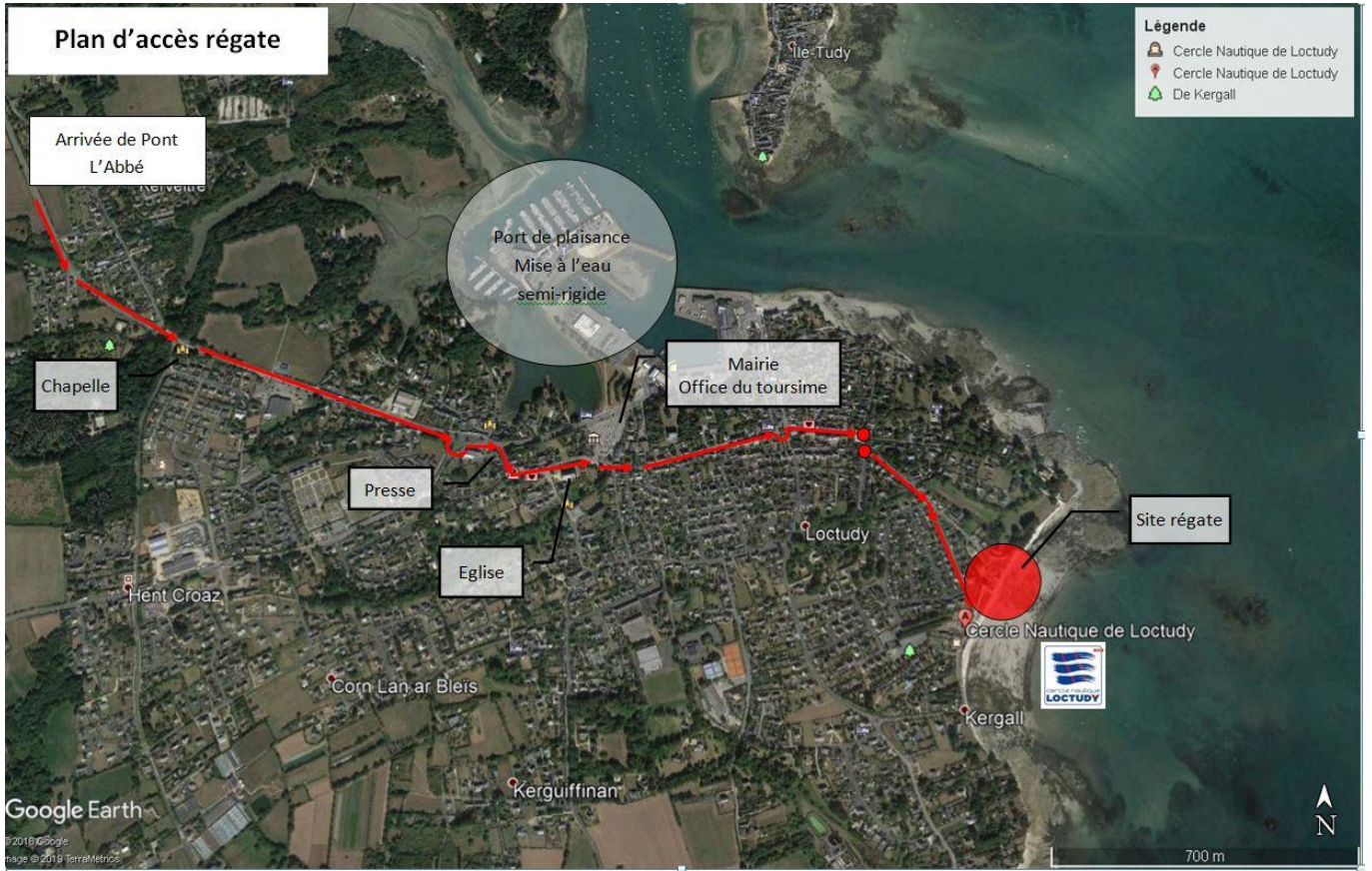
CNLoctudy - info@cnloctudy.com ou par telephone M. PIGEAUD Laurent 06.66.56.56.17

**Arbitres désignés:**

**Laurent PIGEAUD, président du comité de courses**

**Yvan TANQUEREL, commissaire aux résultats assisté de Françoise DREYER**

Annexe A  
Lieu de l'épreuve



ANNEXE B  
ZONE DE COURSE

